

NON AU DEMEMBREMENT DE LA CITÉ-JARDIN DE LA BUTTE ROUGE A CHATENAY MALABRY

Les habitants constitués en Collectif en appellent aux architectes, urbanistes, professionnels de l'habitat, et militants écologistes, pour les aider à s'opposer à un projet de transformation qui se soldera par la disparition d'un « grand ensemble » témoin d'une conception humaniste exceptionnelle dans l'histoire de l'habitat populaire en région parisienne.

La cité-jardin de la Butte Rouge à Châtenay-Malabry, qui compte quelques 3 800 logements répartis dans un écrin de verdure de plus de 70 hectares, est menacée de disparition.

Modèle historique d'urbanisme social humaniste, cet ensemble d'habitations a été conçu pour les classes populaires sous l'impulsion d'Henri Sellier, administrateur-délégué de l'Office des Habitations à Bon Marché, puis membre du gouvernement du Front Populaire.

Inspirée du mouvement des « cités jardins », et imaginée par les architectes Joseph Bassompierre, Paul de Rutte, Paul Sirvin, André Arfvison et le paysagiste André Riousse, sa construction s'est échelonnée en 7 tranches entre 1931 et 1965.

Citée en référence dans les écoles d'urbanisme et d'architecture, et visitée à ce titre par des étudiants du monde entier, la Cité Jardin de la Butte Rouge, est un modèle exemplaire d'urbanisme populaire. Inscrite à l'inventaire général du patrimoine culturel du XXI^{ème} siècle, la Cité-Jardin de la Butte-Rouge ne bénéficie cependant d'aucune protection.

« Grand ensemble » de faible densité, composé de bâtiments de petite dimension, de jardins ouvriers, de places, d'espaces verts et de services publics, la « cité-jardin de la Butte Rouge » permet aujourd'hui à plus de 9 000 habitants à revenus modestes de vivre dans un cadre de vie dont la composition urbanistique et paysagère aurait pu être qualifiée - avant l'heure - de véritable "éco-quartier".

Les cités jardins sont le témoignage vivant d'une conception de l'habitat social à ce jour indépassée, qu'il s'agit de faire évoluer, et non pas de détruire, réduire ou muséifier.

La municipalité de Chatenay-Malabry et l'OPHLM Haut de Seine Habitat argumentent d'une absence de mixité pour détruire un tiers de la cité afin d'y construire des logements en accession à la propriété, et réhabiliter un autre tiers en rehaussant le bâti et en augmentant les loyers du simple au double. Le dernier tiers, objet d'une réhabilitation intérieure, serait maintenu dans la catégorie de logements sociaux qui est celle de toute la cité aujourd'hui.

La consultation d'un échantillon de 300 personnes par une société de conseil, et la nomination par le Préfet d'un "Conseil Citoyen", sert d'alibi à la municipalité. Elle ne peut cependant valoir sérieusement de concertation pour les 9 000 habitants dont le projet viendra bouleverser les vies.

Avec un revenu médian autour de 13 000 euros par an, la population qui habite actuellement la cité - depuis parfois des décennies - aura en effet du mal à trouver sa place dans ce nouveau projet.

La population de la Butte-rouge est pourtant socialement bien plus mixte que celle des logements de standing qui poussent partout ailleurs à Châtenay-Malabry, sauf à prendre pour unique critère de mixité sociale les aspirations à la propriété des catégories socio-professionnelles dites moyennes, ou les loyers privés auxquels les habitants de la Butte Rouge ne peuvent prétendre.

Plus de 20 ans après le dernier chantier de travaux mené de manière erratique (1984 / 1994), la Cité-Jardin de la Butte Rouge a en effet vieilli, et a besoin d'une réhabilitation de son bâti.

Nous souhaitons que cette réhabilitation soit douce et exemplaire, sans démolitions, et qu'elle ait lieu en préservant l'architecture extérieure, l'ensemble des espaces verts, sans hausses de loyer, en concertation avec les habitants actuels et dans le respect de leurs souhaits et intérêts.

Les habitants constitués en Collectif en appellent aux architectes, urbanistes, paysagistes et militants écologistes, pour les aider à s'opposer à un projet de transformation qui se soldera par la disparition d'un « grand ensemble » témoin d'une conception humaniste exceptionnelle dans l'histoire de l'habitat populaire en région parisienne.

Au-delà, le projet de réhabilitation / destruction / démembrement de la cité jardin de la Butte Rouge de Châtenay-Malabry soulève des questions éthiques, politiques et sociales auxquelles nous vous invitons à réfléchir.

Nous pensons pour notre part, qu'il est nécessaire de préserver au sein de nos villes des espaces qui permettent aux catégories sociales les moins aisées de bénéficier d'un cadre de vie qui favorise un épanouissement social qui ne saurait être réservé aux catégories sociales moyennes et supérieures.

Nous pensons que la précarité socio-professionnelle des catégories les plus populaires ne doit pas s'accompagner d'une précarisation de leurs conditions de logement, ni de leur bannissement du «Grand Paris ».

C'est pourquoi nous vous invitons à signer cet appel et à le relayer dans vos réseaux par les moyens dont vous disposez (tribunes et publications dans des revues spécialisées, écoles

Nous sommes à votre disposition pour vous faire visiter le site et partager avec vous vos réflexions et propositions.

citebutterouge@gmail.com